

■ **Savioz Antoine**, à Ayent, entreprise de carrelage et de revêtement, raison individuelle (FOSC no 112 du 14.06.1993, p. 3082). Faillite clôturée, selon prononcé du Tribunal d'Hérens et Conthey du 26.07.1995. Raison de commerce radiée.  
Journal no 622 du 09.04.2003  
(00950752 / CH-626.1.008.121-1)